

PIAS SIS Année : 2022

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

Malaise lors d'une mission incendie-feu de VL

Mots clefs : Malaise cardiaque d'un SPV en service commandé

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : XX septembre 2021

Heure : Entre 19h10 et 19h15

- Contexte :

Accident survenu de jour

La météo est clémente avec une température d'environ 20 degrés.

- Circonstances :

La victime est un homme de 58 ans, sapeur-pompier volontaire du grade de sergent-chef. Il exerce un métier sédentaire « assistance technique par téléphone sur des machines à commande numérique ». Il est marié et père de deux enfants. Il ne pratique pas d'activité physique régulière.

SPV depuis le 1er mai 2002, date du début de son engagement, il est disponible en AEC (alertable en complément) le jour de l'accident.

Sa journée est consacrée à diverses activités privées qui n'amènent pas de stress ou d'effort physique remarquable.

En fin d'après-midi, de retour à son domicile depuis quelques minutes, il est alerté par son bip du déclenchement d'une intervention (18h16). Habitant proche de la caserne, il se rend sur place en quelques minutes.

Après avoir pris connaissance de la raison de l'intervention « feu de véhicule léger » et de sa fonction « chef d'équipe », il s'habille en tenue de feu complète, monte dans le FPTLHR « fourgon pompe tonne léger hors route » dans lequel il s'équipe de l'ARICO (appareil respiratoire isolant circuit ouvert).

A son arrivée sur les lieux, l'équipage constate qu'il s'agit d'un véhicule léger en feu, positionné sur le toit. Aux ordres du chef d'agrès, il participe à l'établissement d'une lance et procède à l'extinction du feu sous protection respiratoire (10-15minutes environ)

Une fois l'extinction terminée, il se dévêt pour adopter une tenue plus légère : pantalon de feu sans la veste.

Sur ordre de son chef d'agrès, accompagné de son binôme, il réalise une reconnaissance d'une centaine de mètres aux alentours du lieu de l'intervention provoquant un effort notable en raison d'un terrain en pente (10 minutes environ).

A la fin de l'intervention, l'ordre de reconditionner le matériel est donné.

Lors de cette journée et jusqu'à cet instant, à aucun moment, l'agent n'a ressenti une fatigue, des douleurs ou autres symptômes laissant deviner la suite des événements.

C'est dans cette phase de fin d'intervention, qu'il ressent une douleur dans la poitrine et une envie de vomir. Rapidement, il est essoufflé et une fatigue importante apparaît. Ces coéquipiers l'allongent au sol sur le dos, le buste légèrement relevé.

Immédiatement un VSAV et un SMUR sont demandés en renfort. La victime est transportée, médicalisée par le SMUR en UA (urgence absolue).

L'ensemble de l'encadrement est informé de l'évènement. Une « fiche d'identification d'un sapeur-pompier décédé ou blessé grave en service » est rédigée par le CODIS pour alimenter le portail ORSEC de la DGSCGC conformément aux règles en vigueur.

Illustrations

Sans Objet

Conséquences

Bilan humain

Interne au service : Malaise d'un SPV en service commandé : 1 UA. Impact psychologique des personnels présents sur l'intervention.	Extérieur au service : Néant.
--	----------------------------------

Bilan matériel

Interne au service : Néant	Extérieur au service : Néant
-------------------------------	---------------------------------

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s) : Malaise cardiaque après un effort notable pour la victime.		
Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	-Homme de 58 ans -IMC 29,4 (1,65m / 80kg) -Résultat ICP de pallier1 sur le test de Luc Léger	-Visite médicale d'aptitude réalisée et validée sans restriction.
Organisationnels		-Lors d'une intervention, à proximité d'équipier et en extérieur.
Techniques	-intervention sous ARICO	
Environnementaux		

Réaction(s) immédiate(s)

-Prise en charge immédiate de la victime par les équipiers. -Demande de renfort médicalisé (VSAV, SMUR) -Une cellule d'accompagnement psychologique est mise en place afin d'accompagner les personnels de la caserne.
--

Mesures de prévention

Organisationnelles : - Renforcer et poursuivre le suivi médical et l'accompagnement des personnels présentant des facteurs de risques cardio-vasculaires. - Poursuivre l'accompagnement et le suivi des agents dont les ICP présentent des résultats insuffisants par la filière EAP et la hiérarchie. - Organiser une communication régulière relative aux risques cardio-vasculaires afin de sensibiliser l'ensemble des personnels. - Sensibiliser les personnels sur la nécessité d'un entretien physique régulier et d'une bonne hygiène de vie.
